



FACULTÉ DE
**MÉDECINE
& MAÏEUTIQUE**

PASSEPORT AU DÉPART !

Guide des mobilités internationales

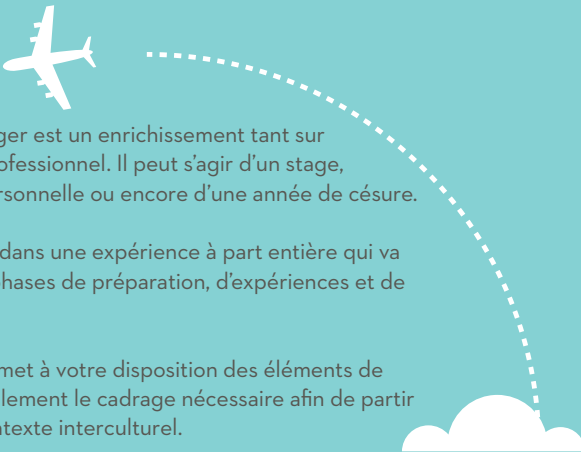


/ LES FACULTÉS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LILLE /

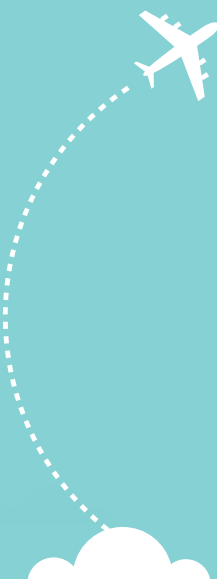
Sommaire

01	LES PARCOURS POSSIBLES DE LA FMM EN EUROPE ET A L'INTERNATIONAL	4
02	VOS OBJECTIFS DES MOBILITES ET VOTRE FEUILLE DE ROUTE	6
	OBJECTIFS DES MOBILITES	
	VOTRE FEUILLE DE ROUTE	
03	CONVENTION DE MOBILITE ET ASSURANCE PERSONNELLE PRIVEE	9
04	CONSIGNES SANITAIRES A L'ETRANGER	10
	DECLARATION AUPRES DE LA CPAM	
	EN SITUATION D'ACCIDENTS	
	ACCIDENT DU TRAVAIL ET DECLARATION AUPRES DE LA CPAM	
05	BOURSES	15
06	L'EVALUATION DE LA MOBILITE	16
	COMPETENCES CLINIQUES	
	COMPETENCES TRANSVERSALES	
07	ET APRES VOTRE SEJOUR ? VALORISER VOS ACQUIS !	17
	SITES DE REFERENCE	
08	TÉMOIGNAGES DES ÉTUDIANTS	18

Introduction



Une expérience à l'étranger est un enrichissement tant sur le plan personnel que professionnel. Il peut s'agir d'un stage, d'études sur initiative personnelle ou encore d'une année de césure.



Vous allez vous engager dans une expérience à part entière qui va vous mobiliser dans les phases de préparation, d'expériences et de valorisation des acquis.

Ce passeport au départ met à votre disposition des éléments de compréhension mais également le cadrage nécessaire afin de partir sereinement dans un contexte interculturel.

Une check list d'instructions sanitaires vous permettra de faire le point sur l'aspect préventif et curatif en cas d'incident.

Votre réussite, la qualité pédagogique de vos mobilités et votre sécurité sont nos priorités, n'hésitez pas à revenir vers le bureau des Relations Internationales (RI) pour tout questionnement : karine.zaborowski@univ-catholille.fr

Nous avons mis à votre disposition un ensemble d'éléments et d'informations importantes sur le site de la FMM : <https://fmm-catholille.fr/international/>

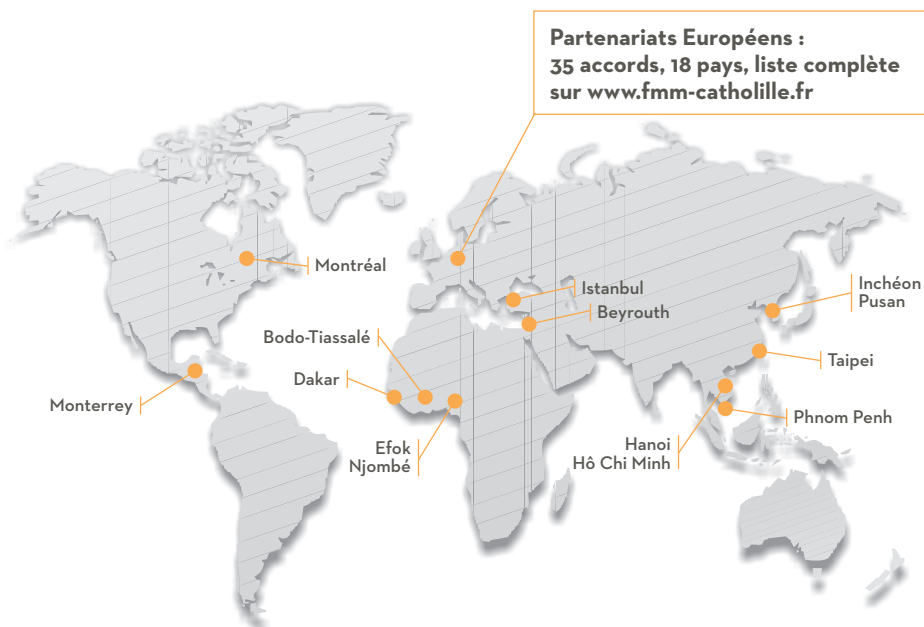
N'hésitez pas à y consulter notamment le « Passeport pour le monde » édité pour l'ensemble des étudiants de l'Université Catholique de Lille.



01

Les parcours possibles de la FMM en Europe et à l'international

Vous avez à disposition durant votre scolarité à la FMM un panel de plus de 50 destinations européennes et internationales. Ces partenariats sont construits autour de valeurs communes, rassemblant qualité, humanisme et sécurité.





Ces expériences de mobilité nécessitent de suivre un cadrage administratif afin de vous faire profiter du parcours le plus adapté :

- 1 Prévenir de votre projet de mobilité **au moins 6 mois** avant la date prévue
- 2 Justifier d'un niveau de langue de base en pays anglophone ou hispanophone (niveau B1 minimum) et produire une lettre de motivation
- 3 Intégrer la mobilité dans les périodes indiquées dans votre cursus universitaire
- 4 Avoir validé vos examens (pas de rattrapages)
- 5 Obtenir la validation pédagogique de votre projet
- 6 Fournir l'ensemble des documents administratifs dans les délais demandés
- 7 Suivre les conseils de préparation au départ et les obligations sanitaires parmi lesquelles l'envoi de votre convention de stage à la CPAM
- 8 Vous inscrire sur le fil d'Ariane, site d'immatriculation diplomatique : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane>

Check list indispensable AVANT le départ [et avant l'achat de vos billets ! :)]

- Visiter le site de la FMM avec l'ensemble des destinations conventionnées
- Prendre connaissance des modalités particulières relatives à la destination que vous avez choisie, sur le site du Ministère : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination
- Choisir votre projet et destination 6 mois en avance : en avertir le bureau des RI de la FMM
- Remplir le pré-dossier de mobilité (avec la notice informative), dont le modèle est disponible sur Agora, ET signer la convention tri-partite de la FMM
- Envoyer une copie de votre convention signée à la CPAM
- Respecter les instructions sanitaires, vaccinales et administratives
- Récupérer une copie de votre contrat d'assurance au bureau RI de la FMM
- Et voilà : vous êtes prêt !



Pour votre information, retrouvez des témoignages d'étudiants sur notre site internet.

02

Vos objectifs et votre feuille de route*

OBJECTIFS DES MOBILITES



Pour la filière
Médecine

Les mobilités de la filière médecine concernent l'ensemble des étudiants dès la seconde année. Elles visent l'acquisition de nouvelles compétences à travers des expériences ciblées. Le projet pédagogique, allié au projet personnel de l'étudiant, en est un préalable indispensable.

La dimension pédagogique va recouvrir tant la sémiologie médicale ou chirurgicale, la médecine solidaire que la pratique, au cœur des terrains de stage.



Pour la filière
Maïeutique

Réalisé durant la 1^{ère} ou la 2^{ème} année de la Formation Approfondie en Sciences Maïeutiques (FASMA1 ou FASMA2), le stage dit « de parcours personnalisé » est proposé par l'étudiant à l'équipe pédagogique, et argumenté en fonction de son projet de formation.

Il n'y a donc pas d'objectifs de stage institutionnels, mais il est demandé à l'étudiant(e) de formuler ses objectifs personnels de stage.

Une évaluation des compétences acquises et du terrain de stage vous sera également demandée de façon obligatoire pour chaque mobilité.

Vous retrouverez des éléments en rubrique 6 de ce guide et plus d'informations auprès du bureau des Relations Internationales de la FMM.

VOTRE FEUILLE DE ROUTE

Il est important de clarifier certaines notions et de prendre un vrai temps de réflexion autour des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être que vous allez acquérir durant votre mobilité. Vous préparer à ces notions vous aidera à mieux cerner la pertinence d'ensemble de votre projet et vous éviter un choc culturel.

Vivre votre engagement en tant que volontaire (savoir)

Il sera important pour vous de :

- > **Connaître l'organisme de rattachement** : son histoire, ses valeurs, son fonctionnement, ses actions.
- > **Comprendre votre statut** : convention d'engagement, droits, devoirs, et responsabilités.
- > **Définir votre positionnement** : clarifier ses positions, ses valeurs, ses représentations ; faire la distinction entre mythes et réalités.

Réaliser votre mission (savoir-faire)

Il sera important pour vous de :

- > **Connaître le contexte du pays** : le contexte géographique, économique, sociopolitique, environnemental.
- > **Comprendre le contexte de votre mission** : votre rôle, le mode d'intervention, les limites de votre action dans le contexte local.
- > **Prendre en considération les acteurs liés au projet** : les bénéficiaires, les partenaires, les membres de l'organisme qui accueille. Acquérir de nouvelles compétences.
- > **S'inscrire dans une démarche « projet »** : comprendre le contexte, l'élaboration de votre projet, l'identification des partenaires.
- > Sortir d'une vision « modélisée » de son métier, de ses compétences.

- > Ajuster éventuellement le projet en fonction des réalités du pays, des besoins du partenaire.

- > **Préparer son retour** : définir le(s) mode(s) de restitution de la mission, réfléchir à la valorisation de vos acquis.

Vivre et agir en milieu interculturel (savoir-être)

Il sera important pour vous de :

- > Être sensibilisé/acquérir des connaissances sur la coopération internationale dans un contexte mondial, les relations Nord/Sud et Europe Est/Ouest, le développement, la solidarité internationale.
- > Se préparer à découvrir un contexte différent, à vivre l'interculturel, à gérer des « chocs culturels ».
- > Se sentir appartenir à un groupe : connaissance du groupe, vie en collectivité.
- > S'initier à la vie de groupe/vivre le partenariat : prise de position commune, décision collective, répartition des responsabilités.
- > Prendre conscience de sa position d' « invité » : avoir une attitude d'écoute, de respect, de tolérance.
- > Travailler sur ses propres représentations, préjugés, stéréotypes. Prendre part à des actions concrètes après votre séjour.

« Que mettre dans son back pack ? »

Préparer son sac à dos pour un séjour à l'étranger demande un peu de temps et beaucoup de bon sens, n'hésitez pas à adapter ces conseils selon les latitudes et les contextes de votre séjour !

CONSEIL 1 : Adapter votre style vestimentaire au pays et soyez attentifs au respect des codes locaux !

> Prenez des vêtements longs et légers dans les pays chauds (#onevitelescoupsdesoleil) et des matières légères mais résistantes si le temps est frais ou humide.

Dans tous les cas, vous trouverez toujours des tenues locales dans chaque pays.

> Soyez respectueux / respectueuse des pratiques locales : une tenue plus habillée peut être bienvenue lors de réunions officielles ou de visites de bâtiments privés / religieux.

> Au niveau de la bienséance, sachez que les « normes » culturelles peuvent être très différentes d'un pays à l'autre : soyez respectueux et n'arrivez pas avec des « vérités » préconçues !

CONSEIL 2 : On l'oublie souvent, mais un petit adaptateur de prises électriques peut vous sauver la mise, notamment au Royaume-Uni, en Asie et en Afrique. Pensez à vous renseigner !

CONSEIL 3 : Un répulsif anti-moustiques (ou pour les insectes) peut éviter quelques phobies et un produit solaire à indice élevé peut vous éviter quelques rougeurs ;). (Nous vous conseillons les achats en France, du fait de leur tarifs et des normes appliquées).

CONSEIL 4 : Dans votre téléphone, chargez quelques applications et infos pratiques !

- « **Maps me** » > Appli avec cartes hors ligne gratuites pour se repérer partout !
- **Traducteurs automatiques** > vous trouverez les plus connues et populaires facilement (Google / Microsoft) mais vous pouvez également suivre : Naver Papago Translate / Reverso Context...
- **Convertisseurs de devises étrangères :** www.xe.com/fr/currencyconverter

CONSEIL 5 : Un traducteur automatique ne vous empêche pas d'apprendre quelques rudiments et/ou expressions locales, que cela concerne la langue ou l'histoire du pays : soyez humble, à l'écoute et ouvert à toute discussion.

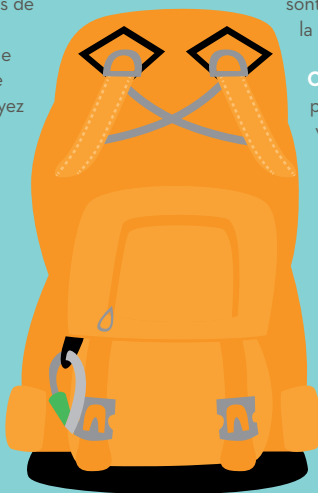
CONSEIL 6 : Faites attention aux matières, produits ou « souvenirs » que vous pouvez prendre ou rapporter : des éléments biologiques / botaniques ou historiques sont passibles d'amendes et de retenues à la douane.

CONSEIL 7 : Un guide de voyage peut vous être utile ou des forums de voyageurs expérimentés comme ceux du « Lonely Planet » ou du « Routard ».

CONSEIL 8 : Un kit de survie à préparer dans son bagage à main peut être utile... en cas de retard ou de perte du bagage en soute ! (*passport / pièce d'identité / moyens de paiements / devises et monnaies / sous-vêtement / brosse à dent / contraception / médicaments importants... liste à compléter selon votre propre mode de survie !*).

CONSEIL 9 : Ne partez pas avec trop de liquidités sur vous : vous pourrez retirer de l'argent dans les guichets locaux. Avertissez bien votre banque de ces retraits et informez-vous sur les frais bancaires de ces transactions. Evitez de changer de l'argent à l'aéroport (beaucoup de frais) ou dans des offices informels (= risque de fraude et de faux billets importants).

CONSEIL 10 : Voyagez léger ! Votre sac en soute devrait juste peser 10kg au maximum afin d'être libre dans vos mouvements, dans les transports locaux et pour ramener des souvenirs à vos proches ! ;)



En plus > N'oubliez pas que votre attitude reflète qui vous êtes mais également d'où vous venez, donc la France et la FMM... et oui, on voyage également avec son histoire et ses origines !

Soyez donc ouverts, polis, à l'écoute et n'élevez JAMAIS la voix : toute solution est dans le compromis, le regard de l'autre et souvent... le temps qu'on y accorde !

Par ailleurs, ce qui est toléré en France ne l'est pas forcément dans un autre pays, soyez vigilants aux mœurs locales.

03

Convention de mobilité et assurance personnelle privée

Votre séjour de mobilité peut se construire à travers différents objectifs (stage, étude, initiative personnelle...). Notre but est de vous proposer des outils permettant d'encadrer votre démarche vis-à-vis des différents partenaires.



Un pré-dossier de candidature* est établi 6 mois avant votre départ, indiquant votre choix de trois destinations et votre engagement à respecter à la fois les missions fixées, le cadrage du partenaire local et les valeurs propres de la FMM en termes d'engagements. **Une séance de préparation au départ est également obligatoirement fixée pour CHAQUE mobilité actée.**

Pour chacun de vos projets, le but de la convention tri-partite est de délimiter les responsabilités de l'étudiant, de la FMM et de la structure d'accueil (partenaire étranger ou organisme siégeant en France, représentant la structure d'accueil à l'étranger).

Cette convention a une valeur légale. Elle est indispensable pour chaque mobilité. Cette convention est également un outil de suivi de votre parcours et peut servir à appuyer une demande de bourse (cf. le paragraphe « Bourse Mermoz »).

La FMM met par la suite à disposition une assurance personnelle privée qui vous couvre pour la perte et le vol, la responsabilité civile, le rapatriement, les frais médicaux.

Cette assurance nominative privée est jointe à chaque convention de mobilité avec les contacts en France et à l'étranger ainsi qu'une hotline 24/24.

* Pour les césures à l'étranger, les démarches et documents à remplir sont différenciés, merci de vous adresser au bureau des RI pour davantage d'informations.

04

Consignes sanitaires à l'étranger

En tant qu'étudiant.e et/ou stagiaire du secteur de la santé, vous allez être exposé.e à des situations potentiellement à risque dans un contexte culturel différent. Ces situations nécessitent prise de recul, sang-froid et conseils de base afin de pleinement réussir votre séjour.

Une préparation avant le départ et une information fiable sur les procédures locales des terrains de stage font partie des éléments importants à mettre en place.

Voici une synthèse de conseils à votre attention.



PREPARATION AU DEPART

Une séance de préparation au départ est obligatoirement inscrite dans votre projet de mobilité afin de cerner les enjeux liés à l'interculturalité, aux apprentissages, aux réalités locales et à la façon de trouver votre place dans une structure d'appui : il s'agit d'enjeux qui servent de bases solides à votre départ.

En parallèle, nous vous demandons de vous inscrire en « consultation du voyageur », consultations de conseils et de vaccination exercées à Tourcoing, à Béthune, à l'Institut Pasteur de Lille afin de bénéficier d'un suivi complet.

Vous pouvez accéder à des fiches-conseils très précises sur les

destinations de votre choix grâce au site de l'Institut de Pasteur : www.pasteur-lille.fr/vaccinations-voyages

Sachez que ces démarches et la présentation d'un bulletin de vaccination à jour est nécessaire (donc OBLIGATOIRE) pour une majorité de destinations à l'international (incluant la vaccination pour la Fièvre jaune, en Afrique notamment).

Enfin, dans certains terrains de mobilités ou lors de vos déplacements dans un pays à l'international, les accès aux soins peuvent être délicats. Selon votre situation et vos besoins, il sera nécessaire de vous procurer une information fiable sur les procédures locales et les approvisionnements de matériels / de médicaments disponibles.



DECLARATION AUPRES DE LA CPAM

Avant votre départ à l'international, la convention de stage doit être envoyée à la CPAM du lieu d'études, pour délivrance d'une attestation de maintien d'affiliation pour le risque AT/MP (accident de travail/maladie professionnelle).

Dans le cas d'un accident, une déclaration doit être effectuée par la FMM auprès de la CPAM en indiquant bien votre numéro de sécurité sociale.

Les soins seront pris à 100% si l'accident est reconnu par le service risques professionnels.

Dans le cas où vous contractez une maladie, un protocole d'accord de soins de longue durée, pour une prise en charge à 100%, doit être établi à votre retour et envoyé au service médical pour avis.

Dans tous les cas, il vous est demandé nécessairement :

- 1 d'envoyer votre convention à la CPAM **AVANT votre départ** pour obtenir l'attestation correspondante
- 2 d'avertir la FMM au plus vite en cas d'incident, d'accident ou d'exposition à une possible maladie
- 3 d'ouvrir un dossier auprès de l'assurance privée qui a été établie avant votre départ

Durant votre mobilité, si vous êtes victime d'un accident d'exposition aux virus :

POUR UN ACCIDENT D'EXPOSITION AUX VIRUS



L'Accident d'Exposition aux Virus consiste en un contact avec du sang ou des sécrétions génitales dans le cadre par exemple d'une piqûre accidentelle pour un professionnel de santé ou, pour le grand public, d'une rupture de préservatif ou d'un échange de seringues entre toxicomanes.

Le sang et les sécrétions génitales peuvent être contaminées ou contaminantes pour trois virus (entre autres) : celui du SIDA (VIH), de l'hépatite B (VHB) et de l'hépatite C (VHC).

Le taux de transmission est en général faible (sauf pour le virus de l'hépatite B lors de piqûres accidentelles où il est plus élevé) mais il peut varier notablement en fonction des circonstances.

POUR LE VIH (Virus du SIDA)

La prescription d'une prophylaxie antirétrovirale ne signifie pas l'absence de risque de contamination par le VIH. Le taux d'efficacité n'est pas connu avec précision. Cependant, il a été prouvé que la prescription de Rétrovir (AZT) seul diminuait d'un facteur 5 le risque de transmission. On pense que le degré d'efficacité est donc bien supérieur à 5 pour une trithérapie.

Suite à l'évaluation de votre situation, il sera proposé d'accepter une bi ou une trithérapie antirétrovirale.

En cas de prescription, le traitement doit être pris pendant un mois de façon scrupuleuse.

La prise en charge financière est de 100% par les Caisses d'Assurance Maladie.

Comme pour tout médicament, il peut survenir des effets secondaires. Ils sont en général modérés et ne motivent a priori pas l'arrêt du traitement. En cas de survenue, il est indispensable de prévenir votre médecin de famille qui pourra, s'il le juge nécessaire, prendre contact avec le Centre Spécialisé le plus proche.

Des interactions médicamenteuses sont possibles à chaque prise concomitante d'un autre médicament. Il est donc souhaitable de signaler au médecin de famille ou au prescripteur tout traitement en cours ou nouvellement prescrit.

Pour les femmes en âge de procréer, il est nécessaire d'être certain de l'absence de grossesse (si doute, dosage de β HCG, hormone signalant la grossesse) avant de commencer le traitement.

L'usage du préservatif est recommandé à visée contraceptive (l'efficacité de la pilule peut être parfois diminuée) mais également pour éviter tout risque de contamination éventuelle du partenaire, même si ce risque paraît extrêmement faible.

POUR LE VHB (Virus de l'hépatite B)

Si vous n'êtes pas correctement vacciné, le traitement préventif consiste soit en l'injection en intra musculaire d'une ampoule d'immunoglobulines anti VHB, soit en un protocole de vaccination en 3 injections, soit aux deux.

POUR LE VHC (Virus de l'hépatite C)

Il n'existe pas de traitement préventif. Seul un suivi rapproché permet de détecter une éventuelle primo infection pour laquelle un traitement vous serait proposé.

L'ATTITUDE PREVENTIVE POUR EVITER TOUTE RECIDIVE

En cas d'accident d'exposition à des sécrétions génitales, et afin qu'un tel accident ne se reproduise plus, il est rappelé que l'usage systématique du préservatif est préconisé pour toute relation sexuelle en dehors d'une relation stable.

Dans certaines circonstances, il est préconisé d'utiliser des préservatifs adaptés. L'usage de lubrifiant peut être recommandé pour diminuer le risque de déchirure.

Il est rappelé que le non échange de seringues et de matériels pour les toxicomanes doit être la règle.

Enfin, pour les professionnels de santé, une enquête évaluant la situation ayant conduit à l'exposition est nécessaire afin de revoir les procédures de prévention et les conditions de leur application, notamment avec les Cadres Infirmiers et/ou le Médecin du Travail et/ou le Chef de Service concernés.



EN SITUATION D'ACCIDENTS

1 Mesures immédiates

PIQURES OU COUPURES

- Laver à l'eau et au savon
- Rincer
- Trempage au moins 5 minutes avec : Dakin ou Amukine ou eau de Javel 12° diluée à 10% ou alcool à 70° ou alcool modifié ou bétadine dermique (flacon jaune)

PROJECTIONS SUR UNE PEAU PRESENTANT DES LÉSIONS OU SUR MUQUEUSES

- Rincer abondamment à l'eau courante (au moins 5 minutes)
- Désinfecter :
 - pour la peau : idem que piqûre
 - pour les yeux : laver au Dacryosérum (tout le flacon) ou sérum physiologique stérile et instiller un collyre antiseptique (type Biocidan)
 - pour une muqueuse : laver abondamment à l'eau au moins 5 minutes et désinfecter à la bétadine pour bains de bouche (flacon vert)

DÉCLARER UN ACCIDENT DE TRAVAIL

(Procédure détaillée ci-après)

2 Faire évaluer le risque

(dans l'heure qui suit l'accident)

Afin d'évaluer le risque de contamination par VIH et hépatite C (et B), contacter le personnel le plus qualifié sur place et si possible soit :

- le médecin des urgences,
- le médecin du travail,
- le médecin référent VIH de l'établissement

Le personnel concerné par un accident avec exposition au sang ou liquides biologiques sera informé des mesures à prendre et, en cas de **patient source VIH+ ou inconnu**, il lui sera proposé une prophylaxie par la trithérapie VIH disponible au service des urgences: mise en route dans les 4 heures (maximum 48heures) suivant la blessure, elle sera réévaluée par le médecin référent VIH dans les 48h.

En cas de **risque VHB** (patient source VHB+ ou inconnu et victime non vaccinée), des immunoglobulines anti-HBs seront injectées dans les 12 heures et une vaccination anti-VHB mise en route.

En cas de **risque VHC** (patient source VHC+ ou inconnu), aucun traitement immédiat n'est à prévoir.

3 Surveillance biologique

- Un premier bilan biologique doit être réalisé avant le 7^{ème} jour suivant l'accident (sérologies VIH, VHC, VHB, Transaminases).
- Mise en place d'une surveillance à 3 et 6 mois : sérologies VIH, VHB, VHC, Transaminases.

Consultation spécialisée impérative si le suivi biologique révèle une séroconversion.



ACCIDENT DU TRAVAIL ET DECLARATION AUPRES DE LA CPAM

Qu'est-ce qu'un accident du travail ?

Tout accident survenant sur votre lieu de stage ou sur le trajet entre votre domicile et votre lieu de stage (A/R) est considéré comme un accident du travail. Il s'agit d'un évènement qui relève de la sécurité sociale Française et non pas de l'assurance personnelle privée que nous souscrivons en votre nom.

Que faire en cas d'accident du travail ?

Pour rappel, c'est la Faculté de Médecine et de Maïeutique qui doit

effectuer la déclaration d'accident du travail auprès de la CPAM, dans un délai de 48 heures.

Après avoir pris les mesures médicales nécessaires, adressez un email à karine.zaborowski@univ-catholille.fr avec les informations suivantes :

- Type d'accident (chute, accident d'exposition aux liquides biologiques, etc.)
- Lieu, date et heure précis de l'accident
- Lésions précises
- Premiers soins reçus
- Noms et fonctions des éventuels témoins



05

Bourses

Pour vous aider à financer votre séjour, la bourse Mermoz, du Conseil Régional Hauts-de-France est éligible, suivant vos conditions de revenus, pour un stage de 4 à 26 semaines consécutives. Vous pouvez faire une simulation sur le site : <https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr>

Le quotient familial défini par la Région est plafonné à 30.000€ sur la base de la déclaration fiscale de l'année N-1. Cependant, du fait d'un contingent limité de bourses Mermoz porté par l'Université Catholique de Lille, **une deuxième sélection sur quotient familial intervient concernant les dossiers déposés.**



ATTENTION : la bourse MERMOZ ne sera valable qu'une seule fois sur votre parcours d'études. Si vous avez un autre projet de mobilité, plus long, à concrétiser durant votre parcours, autant conserver cette possibilité.

Vous devez suivre 3 étapes afin d'obtenir et de valider votre bourse MERMOZ :

Etape 1 : Fournir sur la plateforme l'ensemble des pièces demandées par la Région Hauts-de-France

Etape 2 : Introduire votre demande à la FMM pour relais à l'UCL

Passer au bureau des RI de la FMM afin de remplir un document de suivi et de fournir les copies d'avis sur le revenu pour introduire officiellement votre demande.

L'Université Catholique de Lille met à disposition un quota restreint de bourses, votre demande sera étudiée mais non automatiquement acceptée (critère de plafond de ressources).

Etape 3 : Après la mobilité et pour le versement du solde

Une attestation de fin de séjour indiquant les dates de début et fin de la mobilité devra être adressée aux services de la Région dans un délai de 6 mois maximum, après la date de fin de la mobilité.

D'AUTRES FINANCEMENTS ?

Des possibilités de soutien à la mobilité sont possibles à travers un panel de dispositifs européens et internationaux.

Retrouvez quelques exemples ici :

www.univ-catholille.fr/vivre-international

06

L'évaluation de la mobilité

Votre séjour de mobilité est construit autour d'objectifs pédagogiques clairement identifiés, en lien avec votre cursus à la Faculté de Médecine et de Maïeutique. Une évaluation de votre mobilité vous permettra de délimiter vos apprentissages, de faire un point sur vos acquis et sur les compétences en cours d'acquisition. Cette évaluation est un outil qui vous permet de vous améliorer et de faire de vous des professionnels capables de recul et d'esprit de coopération. Une évaluation de votre terrain de stage, avec ses avantages et les axes de progression selon vous (matériels, accueil, encadrement..), vous sera également demandée afin que nous puissions adapter au besoin certaines mobilités.

Chaque format est libre et dépendra de votre année d'études, selon le cadre de la mobilité, mais nous vous proposons cette grille concernant des apprentissages de base, à toute fin utile :

COMPETENCES CLINIQUES



Réaliser un diagnostic

En accueillant le/la patient.e et en consultant les éléments du dossier
 En repérant les risques psycho-sociaux ou d'éventuels facteurs de vulnérabilité
 En réalisant l'examen clinique adapté à la situation
 En veillant à la bonne mise à disposition du matériel adéquat
 En veillant au confort du / de la patient.e

Décider de l'indication et d'une stratégie de prise en charge

En réalisant les actes techniques requis
 En prescrivant les thérapeutiques et examens complémentaires
 En complétant le dossier et rédigeant compte-rendu et courriers
 En vérifiant la compréhension de la patiente de la prise en charge mise en œuvre

Effectuer un suivi et assurer la continuité de la prise en charge

Dans le respect du champ de compétence défini :
 - en planifiant le suivi adéquat
 - en orientant le patient vers un médecin en cas de dépistage de pathologie
 En participant à des réunions pluridisciplinaires

COMPETENCES TRANSVERSALES



Hygiène et asepsie

Compétences relationnelles

Avec le patient / la patiente / l'entourage
 Avec les professionnels

Positionnement de l'étudiant et attitude préprofessionnelle

Actif dans sa formation, faisant preuve d'autonomie, de capacité de prise de décision
 Apté à mobiliser ses connaissances théoriques, à s'adapter aux situations rencontrées
 Respectueux de la déontologie médicale

07

Et après votre séjour ? Valoriser vos acquis !

Votre séjour aura permis de développer de nouvelles compétences, savoir et savoir-faire. **Un temps de réflexion et de capitalisation sera important afin de réfléchir sur ces acquis** et de vous projeter sur la suite de cette expérience.

La Faculté de Médecine et de Maïeutique met en place des séances de retours d'expériences visant à verbaliser le séjour et à mettre en recul le vécu de la mobilité.

Ces temps de séance peuvent également permettre à d'autres étudiants de se projeter sur la possibilité d'un départ.

Ne sous-estimez pas ce moment à prendre lors de votre retour : il n'est quelques fois pas « si évident » de revenir en France et à votre quotidien après une expérience de mobilité, nous sommes donc à votre disposition pour en parler.

Sachez qu'un système de « Buddies » (parrainage) des étudiants européens et internationaux à Lille peut également vous permettre d'être utile et de prolonger l'interculturalité à domicile.

N'hésitez pas à suivre les nombreux groupes culturels et associations d'entre-aides existant à Lille et dans la Région Hauts-de-France.

SITES DE REFERENCE

Pour trouver des informations FIABLES et actualisées sur votre destination, la réglementation et votre projet de mobilité, il est important de ne pas vous fier aux premières adresses des moteurs de recherches internet mais de partir de sites de références.

En voici une liste non exhaustive :

- 1 www.diplomatie.gouv.fr/fr/ > Conseils aux voyageurs
- 2 www.univ-catholille.fr/vivre-l-international
- 3 www.cidj.com/partir-a-l-etranger
- 4 https://europa.eu/youth/EU_fr



08

Témoignages d'étudiant.e.s de la FMM, mobilité 2019/2020

Lorraine, étudiante en Médecine en stage Erasmus en Espagne



“ Après mon stage à Ekok au Cameroun en deuxième année, puis au Vietnam en quatrième année, mon stage Erasmus en cinquième année a été, une fois de plus, une expérience enrichissante et épanouissante.

Ces deux mois de stage en psychiatrie et aux urgences pédiatriques à Valence, en Espagne, m'ont permis d'approfondir mon espagnol, de découvrir de nouvelles pratiques, de rencontrer de nouvelles personnes, dans une ville très agréable. Pouvoir réaliser des stages à l'étranger pendant mon cursus a été une grande chance, et je le recommande vivement ! ”

Clément, étudiant en Médecine, césure en Afrique



“ Alors c'est un gros changement pour moi mais c'est vraiment intéressant. Je connais de plus en plus les enfants, les frères et soeurs d'une même famille, les petits poids de l'école et les élèves qui vivent avec le Palu toutes les 3 semaines. Je suis vraiment bien dans cette mission. J'ai toujours la possibilité de poser des questions aux infirmiers du centre lorsque j'ai un doute ou que je ne sais pas. Eh oui ça m'arrive (souvent d'ailleurs). J'apprends beaucoup au niveau médical. ”

Océane, étudiante Maïeutique au Cambodge



“ Je vous envoie ce petit mail pour vous donner quelques nouvelles après déjà 2 semaines d'aventures ! Tout se passe pour le mieux tant en stage qu'en voyage.

Le stage est très intéressant, la différence culturelle me fait sortir énormément de ma zone de confort. J'apprends beaucoup sur le plan relationnel. Les cambodgiens sont vraiment attachants. ”

Thérèse et Margaux, étudiantes Maïeutique au Vietnam



“ Ça y est, le stage est terminé ! 2 semaines en salle de naissance (épisiotomie, suture, pas d'expression de la douleur sans péridurale), et 2 semaines en néonatalogie avec 150 bébés ! Les équipes étaient super, essayant du mieux qu'elles pouvaient de nous expliquer les cas et gestes, en passant par l'anglais, le français, le vietnamien, les gestes, les mimiques, les onomatopées, les rires... au top ! La cadre de néonatalogie parlait super bien français, on a donc pu avoir de chouettes moments avec elle et poser nos questions ! Merci de nous avoir aidées à réaliser ce projet !

Il nous reste quelques jours au Vietnam pour continuer de visiter ce beau pays, puis quelques jours en Thaïlande pour visiter un grand parc naturel en trek ! ”

Claire et Emma, étudiantes en Médecine au Cameroun



“ Claire : La découverte d'une autre façon de soigner était le but principal de ce voyage au Cameroun, mais il s'est avéré être beaucoup plus instructif que ce que j'imaginais...

Nous avons eu la chance avec mes acolytes Emma et Clément d'être immergés dans la brousse camerounaise et ainsi découvrir les réelles conditions de vie et les mœurs des habitants qui sont complètement différentes de celles en France. Ce fut un véritable choc culturel !

La pratique du soin était laborieuse mais il était très impressionnant de voir à quel point les soignants autant que les patients arrivaient à s'adapter notamment au travers d'une relation médicale qui nous a plusieurs fois beaucoup surpris.

Je ne peux que recommander cet incroyable voyage que j'espère bien ne jamais oublier. ”



“ Emma : Un pays remarquablement vert ! C'est la première chose qui m'a frappée en voyageant dans cet endroit incroyable. Le Cameroun est riche en termes de paysages et Obala - près de Yaoundé - fait partie d'un paysage tropical très vert. Les Camerounais y sont très accueillants, autant les personnes qui nous logeaient, celles qui nous supervisaient que les autres personnes que nous avons pu rencontrer. Les villageois étaient toujours souriants et l'ambiance générale chaleureuse.

Ce stage nous a permis d'aborder la médecine et le social d'une autre manière, d'abord en étant très proches des patients et de leur famille. De même, nous avons été très bien accueillis par l'équipe soignante, à la fois les médecins, les étudiants et les infirmiers. Le stage de sémiologie au Cameroun a été une expérience extrêmement riche au niveau médical, social et culturel. Je suis persuadée que nous avons beaucoup appris de toutes les personnes avec lesquelles nous avons échangé et qu'elles ont encore de nombreuses choses à nous apprendre. ”



**Faculté de Médecine
& Maïeutique**

60 boulevard Vauban
59016 Lille Cedex
T. 03 20 13 41 30
fmm@univ-catholille.fr

www.fmm-catholille.fr

 @fmmille

 @fmmille

 @fmmille

FACULTÉ DE MÉDECINE & MAÏEUTIQUE • INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL), ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE D'INTERET GENERAL (EESPIG) DEPUIS 2015
60 BOULEVARD VAUBAN • CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE

SIRET 775.624.240 000 13 • CODE APE 8542 Z • N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240 • Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004,
vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier ou supprimer en contactant : theologie@univ-catholille.fr